

PROJET DE NORME INTERNATIONALE

ISO/DIS 12616-1

ISO/TC 37/SC 2

Secrétariat: SCC

Début de vote:
2020-02-18

Vote clos le:
2020-05-12

Travail terminologique appuyant la communication multilingue —

Partie 1: Principes fondamentaux de la terminographie axée sur la traduction

Terminology work in support of multilingual communication —

Part 1: Fundamentals of translation-oriented terminography

ICS: 01.120

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO/DIS 12616-1](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/86eb83db-6d27-440c-9545-1b04f6acec25/iso-dis-12616-1)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/86eb83db-6d27-440c-9545-1b04f6acec25/iso-dis-12616-1>

CE DOCUMENT EST UN PROJET DIFFUSÉ POUR OBSERVATIONS ET APPROBATION. IL EST DONC SUSCEPTIBLE DE MODIFICATION ET NE PEUT ÊTRE CITÉ COMME NORME INTERNATIONALE AVANT SA PUBLICATION EN TANT QUE TELLE.

OUTRE LE FAIT D'ÊTRE EXAMINÉS POUR ÉTABLIR S'ILS SONT ACCEPTABLES À DES FINS INDUSTRIELLES, TECHNOLOGIQUES ET COMMERCIALES, AINSI QUE DU POINT DE VUE DES UTILISATEURS, LES PROJETS DE NORMES INTERNATIONALES DOIVENT PARFOIS ÊTRE CONSIDÉRÉS DU POINT DE VUE DE LEUR POSSIBILITÉ DE DEVENIR DES NORMES POUVANT SERVIR DE RÉFÉRENCE DANS LA RÉGLEMENTATION NATIONALE.

LES DESTINATAIRES DU PRÉSENT PROJET SONT INVITÉS À PRÉSENTER, AVEC LEURS OBSERVATIONS, NOTIFICATION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ DONT ILS AURAIENT ÉVENTUELLEMENT CONNAISSANCE ET À FOURNIR UNE DOCUMENTATION EXPLICATIVE.

Le présent document est distribué tel qu'il est parvenu du secrétariat du comité.



Numéro de référence
ISO/DIS 12616-1:2020(F)

© ISO 2020

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO/DIS 12616-1](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/86eb83db-6d27-440c-9545-1b04f6acec25/iso-dis-12616-1)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/86eb83db-6d27-440c-9545-1b04f6acec25/iso-dis-12616-1>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2020

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en oeuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Geneva
Tél.: +41 22 749 01 11
Fax: +41 22 749 09 47
E-mail: copyright@iso.org
Website: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos.....	v
Introduction.....	vi
1 Domaine d'application.....	1
2 Références normatives.....	1
3 Termes et définitions	1
4 Principes fondamentaux de la gestion de la terminologie	6
4.1 Objectifs	6
4.2 Environnements de travail.....	6
4.3 Traduction vs travail terminologique.....	7
4.4 Méthodes de travail	8
4.4.1 Analyse terminologique	8
4.4.2 Travail terminologique systématique vs ad hoc	8
4.4.3 Travail terminologique prescriptif vs descriptif	9
4.4.4 Utilisation de corpus de textes	10
5 Terminographie.....	11
5.1 Bonnes pratiques en terminographie	11
5.2 Terme.....	11
5.3 Définition.....	11
5.4 Contexte	12
5.5 Note.....	12
5.6 Références et identification des sources.....	12
6 Savoir-faire et compétences	13
6.1 Tâches terminologiques et compétences requises.....	13
6.2 Compétences de base en terminologie	14
6.3 Savoir-faire et compétences liés à l'extraction de termes.....	15
6.4 Compétences linguistiques	16
6.5 Expertise dans le domaine	16
6.6 Capacité de recherche.....	16
6.7 Compétences sociales et culturelles	17
7 Étapes du processus et activités.....	17
7.1 Définition des objectifs.....	17
7.2 Flux de travail global.....	18
7.3 Création d'un recueil de données terminologiques.....	18
7.4 Collecte des désignations.....	18
7.5 Recherche sur les appellations et leurs concepts.....	19
7.6 Traitement et documentation des données terminologiques.....	19
7.7 Utilisation et échange de données terminologiques.....	19
7.8 Mise à jour	19
8 Types d'information pour le champ/terme/	20
8.1 Généralités	20
8.2 Unités terminologique	21
8.2.1 Termes.....	21
8.2.2 Noms propres.....	21
8.2.3 Symboles	22
8.2.4 Désignations de type nominatif.....	22

8.3	Autres unités d'information.....	23
8.3.1	Syntagmes.....	23
8.3.2	Textes normalisés.....	23
9	Gestion des données.....	24
9.1	Catégories de données pour les recueils de données terminologiques.....	24
9.2	Principes de modélisation des articles conceptuels.....	25
9.2.1	Orientation conceptuelle.....	25
9.2.2	Autonomie des termes.....	26
9.2.3	Éléментарité des données.....	26
9.2.4	Granularité des données.....	26
9.2.5	Répétabilité.....	26
9.3	Catégories de données ouvertes et fermées.....	27
9.4	Catégories de données obligatoires et facultatives.....	27
9.5	Échange et interopérabilité des données terminologiques.....	27
10	Outils.....	28
Annexe A (informative) Catégories de données pour les ressources terminologiques axées sur la traduction.....		29
Annexe B (informative) Exemples de tableurs.....		32
Bibliographie.....		34

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO/DIS 12616-1

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/86eb83db-6d27-440c-9545-1b04f6acc25/iso-dis-12616-1>

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant : www.iso.org/iso/fr/avant-propos.html.

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 37, *Langage et terminologie*, sous-comité SC 2, *Flux des travaux terminologiques et codage des langues*.

Le présent document annule et remplace l'ISO 12616:2002, qui a fait l'objet d'une révision technique.

Les principales modifications par rapport à l'édition précédente sont les suivantes :

- accent mis sur l'environnement élargi dans lequel les travailleurs en terminologie exercent leur activité ;
- approfondissement de l'aspect de la gestion des données terminologiques et ajout de processus, d'outils et de compétences nécessaires aux tâches terminologiques ;
- mises à jour correspondant aux avancées techniques et à l'évolution de la profession.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse www.iso.org/fr/members.html.

Introduction

Le travail terminologique est effectué par des personnes ayant des parcours différents et pour des objectifs différents. Le présent document porte sur les principes fondamentaux nécessaires pour effectuer un travail terminologique de base dans des contextes de traduction. Bien que des détails supplémentaires soient parfois donnés, le document fournit les informations minimales nécessaires pour configurer et exploiter la forme la plus simple d'un recueil de données terminologiques (RDT).

Pour une communication claire, l'intitulé de « travailleur en terminologie » a été choisi pour représenter toute personne effectuant un travail terminologique en tant que fonction complémentaire de ses activités professionnelles. Un travailleur en terminologie peut être un traducteur, un chef de projet ou un rédacteur technique et peut travailler en qualité d'entreprise individuelle, chez des prestataires de services linguistiques, ou en interne dans des entreprises ou d'autres organismes. Les terminologues et les travailleurs en terminologie partagent le même socle de compétences couvert dans le présent document ; cependant, les terminologues ont des connaissances et des compétences qui vont au-delà de ce qui est décrit ici et qui seront discutées plus en détail dans la future ISO 12616-2.

L'un des scénarios les plus courants pour un travailleurs en terminologie est le suivant : un client produit de la documentation dans un domaine particulier dans une langue source et demande à un traducteur de traduire divers documents connexes. Comme aucune terminologie n'a été fournie, le traducteur reconnaît qu'il serait judicieux de documenter la terminologie identifiée pendant le travail de traduction afin de maintenir la cohérence entre les documents dans la langue cible. Le traducteur effectue les tâches nécessaires et suit les bonnes pratiques terminographiques et les principes de modélisation des données décrits dans le présent document.

[ISO/DIS 12616-1](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/86eb83db-6d27-440c-9545-1b04f6acec25/iso-dis-12616-1)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/86eb83db-6d27-440c-9545-1b04f6acec25/iso-dis-12616-1>

Travail terminologique appuyant la communication multilingue — Partie 1 : Principes fondamentaux de la terminographie axée sur la traduction

1 Domaine d'application

Le présent document spécifie les principes fondamentaux de la terminographie axée sur la traduction afin de fournir des recommandations pour la production de solides recueils terminologiques bilingues ou multilingues. La présente partie de l'ISO 12616 traite des principales tâches, compétences, processus et technologies de la terminographie axée sur la traduction pratiquée par les travailleurs en terminologie dans des contextes simples. Les travailleurs en terminologie sont des traducteurs, des chefs de projet ou des rédacteurs techniques qui effectuent un travail terminologique dans le cadre de leur métier, mais qui ne sont pas des terminologues à part entière. Les tâches et les processus plus complexes effectués par les terminologues et les technologies plus sophistiquées généralement utilisées dans des environnements de production plus importants seront couverts dans la future ISO 12616-2.

2 Références normatives

Les documents suivants sont cités dans le texte de sorte qu'ils constituent, pour tout ou partie de leur contenu, des exigences du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 704:2009, *Travail terminologique — Principes et méthodes*.

ISO 1087:2019, *Travail terminologique et science de la terminologie — Vocabulaire*.

ISO 639, *Codes pour la représentation des noms de langue*.

ISO 16642:2017, *Applications informatiques en terminologie — Plate-forme pour le balisage de terminologies informatisées*.

ISO 17100:2015, *Services de traduction — Exigences relatives aux services de traduction*.

ISO/DIS 26162-1, *Gestion des ressources terminologiques — Bases de données terminologiques — Partie 1 : Conception*.

ISO 15188:2001, *Lignes directrices pour la gestion de projets de normalisation terminologique*.

ISO 30042:2019, *Gestion des ressources terminologiques — TermBase eXchange (TBX)*.

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes :

— ISO Online browsing platform : disponible à l'adresse <https://www.iso.org/obp> ;

— IEC Electropedia : disponible à l'adresse at <http://www.electropedia.org/>.

3.1

travailleur en terminologie

personne dont le rôle est d'effectuer un *travail terminologique* (3.8) comme fonction complémentaire à d'autres activités professionnelles

3.2

terminologue

expert qui effectue un *travail terminologique* (3.8) en tant que fonction principale d'une activité professionnelle

3.3

rédacteur technique

expert qui définit, crée et fournit des produits d'information pour une utilisation sûre, efficace et efficiente des produits (systèmes techniques, logiciels, services)

3.4

catégorie de données

CD

classe d'éléments de données qui sont étroitement liés d'un point de vue formel ou sémantique

EXEMPLE /catégorie grammaticale/,/domaine/,/définition/.

Note 1 à l'article : Une catégorie de données peut être considérée comme une généralisation de la notion de champ dans une base de données.

Note 2 à l'article : Dans le texte suivi, comme dans le présent document, le nom des catégories de données est entouré de barres obliques (par exemple/catégorie grammaticale/).

[SOURCE: ISO 30042:2019]

ISO/DIS 12616-1
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/86eb83db-6d27-440c-9545-1b04f6acc25/iso-dis-12616-1>

3.5

recueil de données terminologiques

RDT

ressource textuelle ou sous forme de données comprenant des *articles conceptuels* (3.7)

3.6

donnée terminologique

donnée relative à un concept (3.16) ou à sa *désignation* (3.17)

3.7

article conceptuel

article terminologique

article

ensemble de *données terminologiques* (3.6) relatives à un seul *concept* (3.16)

[SOURCE: ISO/FDIS 26162-1:2019(E)]

3.8

travail terminologique

gestion de la terminologie

activité portant sur la collecte, la description, le traitement et la présentation des concepts (3.16) et de leurs désignations (3.17)

Note 1 à l'article : Le travail terminologique peut être effectué de manière systématique ou ponctuelle.

3.9**terminographie**

partie du *travail terminologique* (3.8) portant sur la consignation et la présentation des *données terminologiques* (3.6)

3.10**extraction de termes**

travail terminologique (3.8) impliquant l'identification et le dépouillement de *données terminologiques* (3.6) à partir de l'examen d'un *corpus de textes* (3.12)

Note 1 à l'article : Les *données terminologiques* (3.6) d'intérêt primordial sont en général les *désignations* (3.17), les définitions et les contextes.

Note 2 à l'article : L'extraction de termes est souvent prise en charge par des outils logiciels prévus à cet effet.

[SOURCE: ISO/FDIS 1087:2019(E)]

3.11**identification de termes**

partie de l'*extraction de termes* (3.10) impliquant la reconnaissance et la sélection des *désignations* (3.17)

3.12**corpus de textes
corpus**

ensemble de données dans la langue, rassemblées pour les besoins d'un *travail terminologique* (3.8)

[SOURCE: ISO/FDIS 1087:2019(E)]

3.13**terme candidat**

désignation (3.17) qui a été recueillie au moyen d'une *extraction de termes* (3.10) mais qui n'a pas été examinée par le biais d'une *évaluation des termes* (3.14)

3.14**évaluation des termes**

processus d'évaluation des *désignations* (3.17) en fonction de critères convenus

Note 1 à l'article : Les critères comprennent généralement l'acceptabilité, la facilité d'utilisation et la clarté.

3.15**objet**

tout ce qui peut être perçu ou conçu

Note 1 à l'article : Les objets peuvent être matériels (par exemple «moteur», «feuille de papier», «diamant»), immatériels (par exemple «rapport de conversion», «plan de projet») ou imaginaires (par exemple «licorne», «hypothèse scientifique»).

[SOURCE: ISO/FDIS 1087:2019(E)]

3.16**concept**

unité de connaissance créée par une combinaison unique de caractéristiques

Note 1 à l'article : Les concepts ne sont pas nécessairement liés à des *langues* particulières. Ils sont cependant soumis à l'influence du contexte socioculturel qui conduit souvent à des catégorisations différentes.

[SOURCE: ISO/FDIS 1087:2019(E)]

3.17

désignation

unité terminologique

représentation d'un *concept* (3.16) par un signe qui le dénote dans un domaine ou sujet

Note 1 à l'article : Dans la présente norme, « unité terminologique » est utilisé pour désigner le contenu du champ/terme/dans une base de données.

[SOURCE: ISO/FDIS 1087:2019(E)]

3.18

terme

désignation (3.17) qui représente un *concept* (3.16) général par des moyens linguistiques

[SOURCE: ISO/FDIS 1087:2019(E)]

3.19

nom propre

nom

désignation (3.17) qui représente un *concept* (3.16) individuel

EXEMPLE « Organisation internationale de normalisation », « IBM® »¹⁾, « Îles britanniques », « Organisation des Nations Unies ».

[SOURCE: ISO/FDIS 1087:2019(E)]

3.20

appellation

terme (3.18) appliqué à un groupe d'*objets* (3.15) dont les propriétés pertinentes sont identiques

EXEMPLE « Nokia 7 Plus® » (téléphone portable), « Adobe® Acrobat® X Pro » (logiciel), « Road King® » (motocyclette)²⁾.

[SOURCE: ISO/FDIS 1087:2019(E)]

3.21

symbole

désignation (3.17) qui représente un *concept* (3.16) par des moyens non linguistiques

Note 1 à l'article : Il existe plusieurs types de symboles tels que les symboles graphiques (ISO 3864, toutes les parties) et les symboles littéraux (ISO 80000, toutes les parties).

[SOURCE: ISO/FDIS 1087:2019(E)]

¹⁾ IBM® est une marque d'International Business Machines Corporation. Cette information est donnée à l'intention des utilisateurs du présent document et ne signifie nullement que l'ISO approuve l'emploi du produit ainsi désigné.

²⁾ Nokia 7 Plus® est une marque de Nokia Corporation, Adobe® Acrobat® X Pro est une marque d'Adobe Systems, Road King® est une marque de Harley-Davidson. Ces informations sont données à l'intention des utilisateurs du présent document et ne signifient nullement que l'ISO approuve l'emploi des produits ainsi désignés.

3.22**granularité des données**

degré de précision des données

Note 1 à l'article: Par exemple, l'ensemble des catégories de données individuelles/catégorie grammaticale/,/genre/et/nombre/ permet une plus grande granularité des données que la seule catégorie de données/grammaire/.

[SOURCE: ISO/DIS 26162-1]

3.23**élémentarité des données**

principe selon lequel un champ de données ne contient qu'un seul élément de données

[SOURCE: ISO/DIS 26162-1]

3.24**autonomie des termes**

principe selon lequel tous les *termes* (3.18) d'un *article conceptuel* (3.7) sont considérés comme des sous-unités indépendantes et peuvent être décrits en utilisant le même ensemble de *catégories de données* (3.4)

[SOURCE: ISO/DIS 26162-1]

3.25**orientation conceptuelle**

principe selon lequel un *article conceptuel* (3.7) décrit un seul *concept* (3.16)

Note 1 à l'article: Un article conceptuel peut contenir plusieurs termes, qui sont donc considérés comme équivalents sur le plan sémantique.

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/86eb83db-6d27-440c-9545-1b04f6acc25/iso-dis-12616-1>

[SOURCE: ISO/DIS 26162-1]

3.26**répétabilité**

principe selon lequel une *catégorie de données* (3.4) peut être répétée au sein d'un *article conceptuel* (3.7) et peut également être combinée avec d'autres *catégories de données* (3.4)

3.27**travail terminologique prescriptif**

démarche de gestion de la terminologie qui indique l'usage privilégié

3.28**travail terminologique descriptif**

démarche de gestion de la terminologie qui documente la façon dont les *désignations* (3.17) sont utilisées en contexte sans indiquer l'usage privilégié

3.29**langue source**

langue du contenu devant être traduit

[SOURCE: ISO 18587:2017, 3.2.2]

3.30**langue cible**

langue dans laquelle le contenu dans la *langue source* (3.29) est traduit

[SOURCE: ISO 18587:2017, 3.2.4]

4 Principes fondamentaux de la gestion de la terminologie

4.1 Objectifs

La gestion de la terminologie a différents objectifs. Un objectif de base est que les utilisateurs d'un recueil de données terminologiques soient en mesure d'extraire l'information terminologique qui répond à leur question. Le recueil doit donc couvrir les domaines et les terminologies pertinents. Les articles conceptuels du recueil doivent être corrects et complets et ne doivent pas présenter de problèmes d'intégrité des données par rapport aux autres articles du recueil.

L'optimisation des données en vue de leur utilisation dans des systèmes de traduction assistée par ordinateur constitue un prolongement de l'objectif de base susmentionné pour l'aide à la traduction. De tels systèmes comportent une composante terminologique. Au cours du processus de traduction, le contenu du segment de traduction est comparé au recueil de données terminologiques (RDT). Les correspondances sont affichées dans la composante terminologique ou mises à disposition pour une intégration facile dans la traduction dans le segment de langue cible.

4.2 Environnements de travail

Le travail en vue de cet objectif est effectué dans de nombreux environnements de travail différents, une ou plusieurs personnes effectuant le travail terminologique, assistées par des outils, suivant des méthodes de travail le long d'un flux de travail particulier, etc. Elles documentent le résultat de leur travail, et leur travail se fonde sur la formation et la documentation. Elles possèdent certaines compétences et maîtrisent une, deux ou davantage de langues.

La Figure 1 présente une liste des caractéristiques des environnements de travail où s'effectue le travail terminologique. L'intensité des couleurs indique le degré variable de complexité d'une caractéristique. Par exemple, la flèche la plus haute indique que le travail terminologique peut prendre en charge un processus dans des environnements simples et plusieurs processus dans des environnements plus complexes.

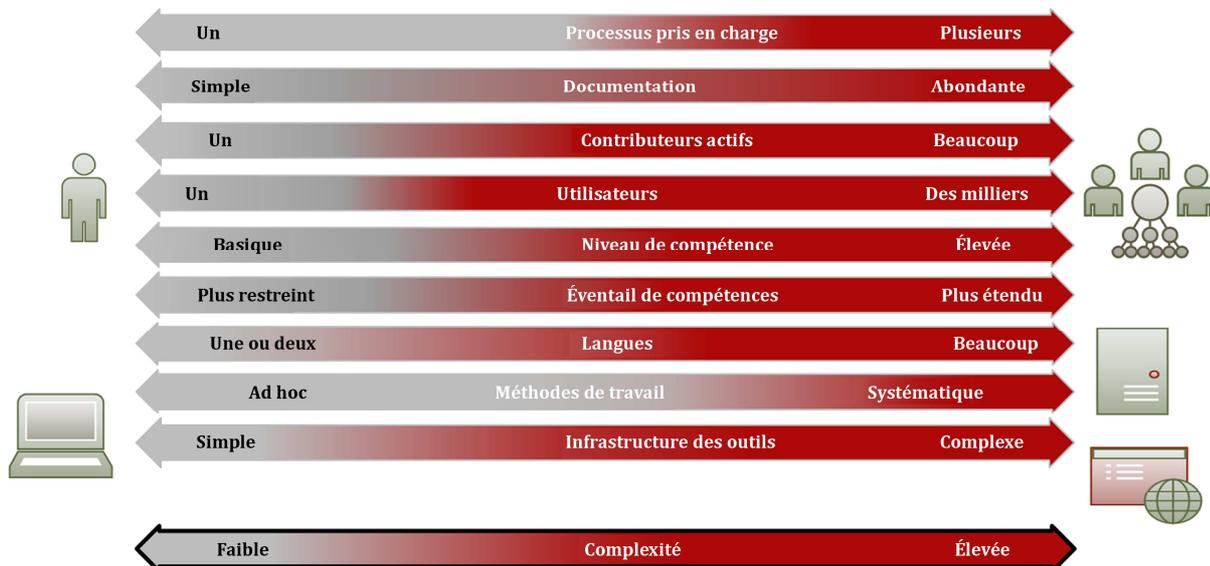


Figure 1 — Niveau de complexité dans différents environnements

Le type ou la complexité de la caractéristique varie d'un environnement à l'autre, voire d'un projet à l'autre au sein de l'environnement, comme l'indique l'ombrage des couleurs.

EXEMPLE Un traducteur indépendant qui travaille sur la terminologie pour un projet de traduction de brevet est le seul contributeur actif au RDT et le seul utilisateur des données. Bien qu'il n'effectue pas de travail terminologique à plein temps, il peut avoir un niveau très élevé et un large éventail de compétences en terminologie. Et pour certains concepts, il peut avoir besoin d'aller très loin dans l'analyse terminologique.

EXEMPLE En revanche, un terminologue travaille dans une infrastructure d'outils complexes. Il est l'un des nombreux terminologues qui couvrent des dizaines de langues. Dans le cadre d'un projet, il se peut qu'il n'effectue qu'un travail terminologique ponctuel (voir paragraphe 4.4.2) pour tenter de résoudre rapidement un problème particulier.

La présente norme s'applique en grande partie à n'importe quel environnement. Toutefois, l'accent est mis sur les types d'environnements les plus simples, qui peuvent être caractérisés comme suit :

- dans les environnements les plus simples, un seul processus (par exemple, support du processus de traduction) est principalement visé ;
- le besoin de documentation à la fois dans le cadre du RDT (par exemple sous la forme de catégories de données) et en dehors du référentiel (par exemple sous la forme d'un guide ou d'un support de formation) est faible ;
- il n'y a qu'un seul contributeur actif ou seulement quelques-uns. Ils peuvent inclure le traducteur, un expert du domaine et le client. Et il peut n'y avoir que quelques utilisateurs. Cela signifie que le flux de travail est assez simple ;
- le niveau de compétence est présumé faible et relativement restreint. Néanmoins, le présent document couvre tout ce qui est nécessaire pour mettre au point un article correct avec un minimum d'informations terminologiques ;
- toutes les sections du présent document peuvent être utiles dans un environnement unilingue. Mais il est présumé que le travail terminologique est effectué pour au moins deux langues ;
- idéalement, un travailleur en terminologie dispose d'un système de gestion de la terminologie (SGT), mais de nombreux aspects de la présente norme s'appliquent également aux référentiels plus simples (par exemple, des tableurs).

4.3 Traduction vs travail terminologique

Le travail terminologique ne doit pas être confondu ou assimilé à l'activité de traduction. La traduction est définie comme un « ensemble de processus permettant de transposer un contenu dans la langue source en un contenu dans la langue cible sous forme écrite » (ISO 17100:2015).

La traduction implique toujours deux langues ; le travail terminologique peut être unilingue, bilingue ou multilingue. Les traductions sont par nature situationnelles et monodirectionnelles, c'est-à-dire qu'elles transposent le contenu d'un texte source dans une langue cible. Le travail terminologique est axé sur les concepts et leurs désignations dans un domaine ou un sujet spécifique. Alors que le travail terminologique vise à comprendre et à décrire les concepts indépendamment des contextes de communication individuels, la traduction dépend toujours de la signification contextuelle et situationnelle.